



**point-justice**



**Flandre Lys**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**SÉPARATION  
ENDETTEMENT  
CONFLIT DE VOISINAGE  
LITIGE PROPRIÉTAIRE  
LOCATAIRE  
DISCRIMINATION**

**Votre lieu de référence  
pour l'accès au droit**

Accompagnement - Orientation - Information - Écoute



## QU'EST-CE-QUE LE POINT-JUSTICE ?

Le point-justice est un lieu d'accueil **anonyme** et **gratuit** permettant de vous conseiller dans tous vos problèmes de la vie courante !

- ✔ Séparation, divorce, pension alimentaire, autorité parentale...
- ✔ Facture à contester, recouvrement de créances...
- ✔ Insalubrité, expulsion, conflit propriétaire/locataire, de voisinage...
- ✔ Discrimination, violence, escroquerie, menaces...
- ✔ Arrêt maladie, retraite, allocations spécifiques...
- ✔ Succession, pension de réversion...

## QUELLES SONT SES MISSIONS ?

- ✔ Accueil et écoute
- ✔ Aide aux démarches administratives, délivrance d'informations et orientations
- ✔ Rendez-vous gratuits avec des professionnels du droit : notaire, conciliateur de justice, commissaire de justice, avocat, médiateur familial, associations spécialisées dans le domaine de la consommation, du logement, du cadre de vie, de l'aide aux victimes...

## À QUI S'ADRESSE LE POINT-JUSTICE ?

À tout citoyen rencontrant un problème juridique ou administratif.

## COMMENT CONTACTER LE POINT-JUSTICE ?

- ✔ Accueil physique en **Mairie de Merville** (57 Place de la Libération) :  
lundi et mercredi de 8h30 à 12h00 sans rendez-vous  
et de 13h30 à 17h sur rendez-vous uniquement.

Permanence à la **France services de Laventie** (4, rue du 11 novembre) :  
le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois de 13h30 à 17h sans rendez-vous.

- ✔ Accueil téléphonique pour la prise de RDV :  
Tél. : 06 30 08 51 29  
Lundi et mercredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h  
Mardi : 8h30 - 12h  
Jeudi : 9h30-12h00  
Fermé le vendredi



ou par mail : [pointjustice@cc-flandrelys.fr](mailto:pointjustice@cc-flandrelys.fr)

INFORMATION SUR [WWW.CC-FLANDRELYS.FR](http://WWW.CC-FLANDRELYS.FR)